



## L'ÉVALUATION DU DANGER EN PROTECTION DE L'ENFANCE ©

### PUBLICS :

Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Appréhender les ambiguïtés d'aujourd'hui autour de nos représentations sur les violences à enfant, les mineurs en danger.
- Se familiariser aux hypothèses psychodynamiques (psychanalytiques, systémiques) pour une meilleure compréhension de la dysparentalité, de la pathologie du lien.
- Evaluer précisément les facteurs de risques (d'un point de vue social, psychologique, économique, de la santé) ou les éléments cliniques spécifiques des mauvais traitements.
- Permettre d'identifier les principales dimensions à considérer dans l'évaluation des capacités parentales.
- Améliorer la qualité des décisions relatives à l'orientation, en réduisant les délais des évaluations dans le respect des usagers et de leurs droits.
- Examiner les résonances affectives des professionnels liées aux situations de violences intrafamiliales.
- Dans une démarche d'évaluation objective et cohérente, savoir repérer les résistances inconscientes, s'interroger sur leur dimension incontrôlable chez les usagers ou les professionnels.
- Analyser et comprendre la nécessaire complémentarité, sécurité, existant dans une prise en charge pluri professionnelle et partenariale des situations de mineurs en danger ou risquant de l'être.

### ANIMÉE PAR :



Eric Binet est formateur, psychologue clinicien, psychothérapeute, Docteur en Sciences de l'Education, chargé de cours à l'Université Paris V. Il intervient depuis plus de quinze ans en formation continue dans le champ de la protection de l'enfance. Il est l'auteur de nombreuses publications.

## POINTS FORTS DU PROGRAMME :

- **Du concept de « maltraitance » au concept de mineur en danger « grave et manifeste » ou « en risque de l'être »**
  - Nos représentations actuelles et passées des violences, du danger.
  - Quelle démarche d'observation nationale, épidémiologique ?
  - Spécificités des violences physiques, psychiques et sexuelles et des négligences graves
  - Le Syndrome de Münchhausen par procuration, le Syndrome du Tourniquet, le Syndrome d'Aliénation Parentale : de nouvelles formes de mauvais traitements ?
  - Situations de mineurs en danger ou en risque de l'être : controverses et visibilité.
- **Psychodynamique de la dysparentalité et retentissements sur le mineur (et l'intervenant social)**
  - Comment évaluer les troubles de la parentalité, les ressources propres d'une famille ?
  - Le rapport entre le mandat transgénérationnel et la répétition de modèles interactifs.
- **Les actions d'évaluation**
  - Les éléments clefs : Qui ? Où ? Quoi (à quel niveau) ? Quand (jusqu'à quand) ? Comment (à partir de quel référentiel) et pourquoi ?
  - Les différents niveaux de l'évaluation : contexte familial et environnemental, relations parents/enfants, état de l'enfant.
  - Quelle place pour une réflexion éthique à partir de nos représentations sociales de l'évaluation ?
  - Quid de la détection précoce chez les moins de 5 ans (entre le possible, le probable et l'avéré).
- **Le rôle des professionnels sociaux et médico-sociaux entre travail en équipe et travail en réseau**
  - Entre préparation et accompagnement, quelques modalités pratiques d'intervention dans l'aide à la décision.
  - Les répercussions des violences sur mineurs sur les professionnels, les réactions émotionnelles internes et les contre-attitudes.
  - Comment comprendre les crises entre professionnels, les crises interinstitutionnelles.

## METHODOLOGIE / MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Présentation théorique, avec vidéos
- Etude de cas, travail en sous-groupes
- Supports pédagogiques

## REGLES DEONTOLOGIQUES :

Tout travail de formation s'inscrit dans le principe de confidentialité nominative des échanges qui ont lieu dans le groupe et qui engage tout participant.

## DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Le recueil des attentes des participants permet un éventuel réajustement du programme. Point d'étape et synthèse faite par l'intervenant avec le groupe à la fin de chaque séquence. Une évaluation « à chaud » est effectuée le dernier jour, elle se réalise en deux étapes, une écrite et l'autre orale.